



Maitre d'ouvrage : PRIVE
Maitre d'oeuvre : CONSTRUCTION PERRET SA
Architectes : ARDIN & ZUFFEREY ARCHITECTES ASSOCIES SA
Ingénieur civil : THOMAS JUNDT (voir page 257)
Ingénieur CVC : AMSTEIN & WALTHERT SA
Ingénieur acoustique : ACOUCONSULT
Ingénieur géomètre : BS+R : BERNARD SCHENK
Ingénieur géo : PILLET SA
Ingénieur sécurité : BG INGENIEURS CONSEILS LAUSANNE
(voir page 126)
Montant des travaux : (CFC 2) 32 millions de CHF
Durée des travaux : 19 mois
Surface : 8 315 m²
Performance énergétique : Label Minergie

Entreprises :

- Entreprise générale : CONSTRUCTION PERRET SA (voir page 32)
- Terrassement : PERRIN IMPLÉNIA
- Etanchéité : DENTAN GENEVE SA
- Echafaudage : MIRACO
- Préfabriques : PRELCO SA (voir page 69)
- Menuiserie : TRIPLAST
- Chapes : DINC SA
- Installation électrique : KM-DUC
- Installation chauffage : BOSSON-PILLET
- Installation ventilation : CLIMATECHNIC (voir page 80)
- Installation sanitaires : CONSTANTIN
- Ascenseurs : SCHINDLER (voir page 22)
- Menuiserie bois : GARIN-DAVET ET CIE SA (voir page 18)
- Carrelages : L'ANOIR SA/BAERLOCHER (voir page 96)
- Parquets : L&F SOLS SA
- Plâtrerie : BELLONI
- Portes métal : A252 (voir page 259)
- Stores : CONTACTSTORE
- Serrurerie : CMI

«L'Emporium» - La Petite Prairie à Nyon

Le bâtiment baptisé «L'EMPORIUM» s'élève dans le nouveau secteur d'urbanisation «La Petite Prairie» à Nyon.

Divisé en cinq immeubles, l'édifice de six étages sur rez-de-chaussée abrite 71 appartements en majorité traversants ainsi que quelques surfaces commerciales au rez et rez inférieur et un parking en sous-sol. Le traitement architectural de l'enveloppe de la construction, réalisée en panneaux préfabriqués isolés revêtus d'un parement en béton blanc souligne la typologie des appartements traversants.

La présence des «zones jour» est indiquée par l'implantation des balcons filants devant les façades Sud-Ouest et Sud-Est largement ouvertes.

L'emplacement des «zones nuit» est lui signalé par le traitement plus fermé des façades nord-est et nord-ouest pourvu d'ouvertures de tailles plus modestes.

Le rez-de-chaussée de l'édifice est en grande partie laissé libre de constructions le rendant ainsi perméable afin d'assurer la continuité des espaces publics au sein du nouveau quartier.

